

# LE JEAN-BAPTISTE.

CANADIEN AVANT TOUT.

Vol. 1 No. 22.

MONTREAL, LUNDI, 28 DECEMBRE 1840.

PRIX 2 SOUS.

## L'ANGE OU LE DEMON.

CHIVSONNETTE.

NAGUERRE auprès de mes compagnes  
J'ai jamais les danses sous l'ormeau,  
J'ai jamais à gravir les montagnes,  
J'ai jamais les plaisirs du hameau ;  
Mais un soir une ombre légère  
Apparut dans notre vallon :  
Ah ! dites-moi, ma bonne mère,  
Est-ce un ange ou bien un démon ?

Depuis ce jour, triste et rêveuse,  
Longtemps je l'attendis en vain,  
Et chaque soir j'étais heureuse,  
En songeant : Il viendra demain !  
Mais enfin cette ombre si chère  
A l'écho répéta mon nom.  
Ah ! dites-moi, ma bonne mère,  
Est-ce un ange ou bien un démon ?

Si j'entends sa voix séduisante,  
D'où vient le trouble de mon cœur ?  
Si près de lui je suis tremblante,  
Est-ce d'amour ou de frayeur ?  
— Mon enfant, dit la bonne mère,  
Craîns qu'un baiser brûle ton front,  
N'approfondis pas ce mystère ;  
Crois-moi, fuis l'ange ou le démon.

Elisa E.

## LITTERATURE.

### PROFIL HONGROIS.

Je m'étais embarqué sur le Danube, à Ratisbonne, avec deux Anglais du plus charmant esprit et de la plus haute distinction. M. Paget, récemment sorti de l'université d'Oxford, et M. Gleig, ministre protestant, qui allaient comme moi visiter le Pays le plus mystérieux de notre continent, la Thulé ou l'Atlantide de notre époque, l'insaisissable Hongrie. Nous nous étions confiés tous trois au plus pittoresque de ces longs bateaux plats, construits de bois blanc, et charbonnés par bandes à la frise, qui fendent la nappe jaune du fleuve célèbre comme des pirogues zébrées ; on dirait d'immenses mirlions qui s'en vont à la dérive, ou des tigres gigantesques et endormis qui font la planche.

Comme nous passions, un peu en avant du manoir de Cottwich, sous les ruines du château de Durnstein, la prison de Richard Cœur-de-Lion, il fut convenu, en face du *Mur du diable* qui reçut nos sermens, que chacun visiterait isolément la Hongrie, et que les trois pigeons, de retour au logis, se communiqueraient par la poste les différentes impressions de leur voyage. Notre serment infernal est rempli : M. John Paget et M. Gleig se sont abonnés au *Siccle*, qu'ils lisent sous les voûtes ombreuses du parc de Chatsworth, et Galignani a fait remettre dernièrement chez mon portier deux élégans volumes, issus des presses de de Palmer, *Savoy street*, avec cette inscription : *Hungary and Transylvania, by John Paget, London, 1839 ; et Germany, bohemia and Hungary, by Gleig, 1839.*—On ne saurait être plus aimable.

Mais, cher lecteur, que l'intelligence humaine est variée ! les impressions de ces messieurs sur la Hongrie ne s'accordent pas plus l'une avec l'autre que moi-même, dans mon *profil*, je ne m'accorde avec eux. C'est aussi peut-être la faute de la Hongrie. Déjà, sous le rapport de l'érudition, nous ne nous entendons pas. Les Madgyars, race tartare et originaire des nobles hongrois actuels, ont-ils réellement dépassé le sol les Slaves, comme firent les Saxons à l'égard des Bretons et les Normands à l'égard des Saxons ? Les trois pigeons diffèrent d'avis. Ce qu'il y a toutefois de positif, c'est qu'une légende raconte comment swaloptuk, le dernier monarque slave, étant vaincu par les Madgyars, leur donna son royaume pour un cheval blanc.

— Pour un Coursier aussi blanc que la neige, tu nous donnes la terre ; pour un frein d'or l'herbe des prés ; pour une selle brillante, l'eau de la Drare. — Mais, pour moi, que me donnez-vous ? — Rien — cela n'a plus de prix — Le marché est fait !...

Le caractère sombre de cette légende reparait dans la physionomie contemporaine du peuple hongrois. On comprend que les Madgyars soient fiers d'avoir payé si peu et les Slaves indignés d'avoir vendu à si bon compte une marchandise dont le trafic d'ailleurs n'a point confondu encore leurs origines bifides. Ces deux populations distinctes sont toujours en présence : l'une obéit et l'autre règne ; celui-ci est serf et celui-là noble ; les esclaves cultivent et les maîtres récoltent. Les Madgyars, dit M. Gleig, ce sont les trente tyrans d'Athènes réduits à cinq millions de propriétaires. Les Slaves, dit M. Paget, ce sont des nègres blancs. Le troisième pigeon ne connaît que des Hongrois profondément divisés par le sort, comme dans le reste de l'Europe, en pauvres et en riches, c'est-à-dire en deux castes d'autant plus hostiles l'une à l'autre que l'opulence est plus hautaine et la misère plus affreuse.

Quand au mystère de la constitution hongrois-

se, que les touristes et les publicistes fatiguent de leurs gros volumes, il se divise en deux petits secrets fort simples, les devoirs de la Hongrie envers l'Autriche, et les droits des Madgyars à la maison, *domi*. Les premiers sont connus de tout le monde ; on n'a pas encore bien pénétré dans les seconds. Les Madgyars, partagés en magnats, noble et bourgeois, surveillés d'en haut par l'Autriche, menacés d'en bas par les Slaves, vivent comme des francs-maçons dans leur loge, comme carbonari dans une vente. C'est en vertu de quoi la Hongrie compose une sorte d'état constitutionnel, et son gouvernement une espèce de machine représentative. Les Madgyars nomment deux tables ou deux chambres, la chambre des magnats et la chambre des nonces, lesquelles réunies constituent le parlement ou la diète. L'archiduc palatin, représentant de M. de Metternich et président de la diète, est le troisième pouvoir, la pensée immuable. Mais ce qui est curieux c'est que la moitié de la population totale, six millions de Slaves, est comptée pour rien en politique, et pour du bétail en statistique. Et, ce qu'on ne sait pas, ce sont les engagements réciproques qui peuvent traditionnellement lier les Madgyars pour la plus longue existence de cette singulière oligarchie. La révolution de juillet, en agitant la Hongrie, y a même fait naître un nouvel obstacle à la clairvoyance des voyageurs heureux ou indécis dans le rétablissement de la langue Madgyare, qu'on y réfère maintenant au latin sous prétexte de nationalité, mais réellement dans le but de séparer mieux les corps opaques de la noblesse, soit de l'œil unique de M. de Metternich, soit des regards inquisiteurs de l'Europe. Le compagnonnage des Hongrois est même fréquemment d'une susceptibilité plaisante. Au moment de partir pour Vienne, j'étais lié à Paris avec un jeune magnat qui m'avait paru aussi Français par l'esprit que par le cœur ; mais, au fond, il était Madgyar avant tout. Je lui parlai de mon voyage et lui demandai des renseignements : à l'heure même, cinq années de liaison furent rompues. J'ai vu la Hongrie, mais je ne verrai plus le magnat.

Ce silence mystérieux, ces ambages multipliés à dessein, comme des chevaux de frise, autour des droits bien ou mal acquis d'une race fière et vigoureuse, ont une allure d'émancipation qui plaît dans notre siècle de liberté. La Hongrie lui doit déjà une civilisation superficielle, une fièvre d'industrie, d'agriculture et même d'art qu'il faut étudier. Les magnats puisent dans le nœud cabalistique de leur association une énergie de parole et une force de volonté que des liens moins bizarres ou plus réguliers ne leur conseilleraient pas. Quand, vers 1830, M. de Metternich eut embrassé tacitement la cause ottomane, les magnats se récrièrent vivement dans leur Diète. Le palatin osa leur dire, au nom du ministre ;

—L'empereur François se plaint que depuis un mois vous n'avez rien fait.

—Il y a trente ans, répliqua aussitôt le comte P., que l'empereur François est sur le trône de Hongrie, et il n'a encore rien fait pour nous.

Voilà les Spartiates de l'Europe. Sur ce point, les trois pigeons sont d'accord. Entrez à Presbourg, dans la salle de la diète, dans cette galerie rustique où se trouve, pour unique mobilier, une longue table recouverte d'un tapis vert et bordée de fauteuils : vous croyez voir un régiment de hussards. Si ce n'est pas le même ton, c'est assurément le même habit. Chaque pied est armé d'un éperon, chaque ceinture soutient un sabre de cavalerie. Quand un membre se lève pour parler, un bruit de fer accompagne son discours : il y a dans cette harmonie la source d'une émotion artificielle qui passe dans le débat. Après avoir beaucoup parlé latin, les magnats sortent comme des chevaliers qui courent au tournoi. On s'imagine qu'ils vont enfourcher des coursiers rapides et pour le moins les selles brillantes dont l'éclat perdit Swaloptuk. Mais non ; ces messieurs grimpent dans des carioles bourgeoises, s'étendent nonchalamment sur la paille à la façon de nos laitières de la banlieue, et en reviennent à cahincaha, tandis que les rosses de l'attelage, piétinant dans la boue, sont fouettées jusqu'au sang par les descendants des Slaves qui poussent même à la roue.

Dans cette salle de la diète et près de la porte, se tient ordinairement debout le fameux comte Széchényi, portant à la main son calpack aux fourures luisantes et au revers de pourpre, avec son regard perçant, ses gestes orientaux et cette animation fébrile de toute sa personne qui résulte de l'importance temporaire que la politique révolutionnaire lui a donnée. C'est une âme de feu, un cœur d'or, une physionomie dévastée par l'amour dévorant de la patrie. Il porte toujours une grosse bague de mauvais goût à son doigt ; on ne lui connaît pas d'autre faiblesse. Dans cette langue, madgyare, qui certes n'est pas musicale et tendre, mais où la fréquence des consonnes et surtout des K jette des intonations mâles, pittoresques et vaillantes, le comte trouve des phrases mélancoliques ou des harangues passionnées, selon qu'il veut montrer sa Hongrie belliqueuse ou romanesque. Ne pouvant le dompter de fade et politiquement, M. de Metternich, par voie indirecte, cherche à le marier. Le comte, par enthousiasme ou par le calcul, déjoue constamment ces projets liberticides. Alors, secourant sa belle chevelure, il dit aux dames de Pesth, en baissant les yeux :

—Ma femme, c'est la Hongrie, et je n'aurai jamais d'autre enfant que son indépendance !

A CONTINUER.

## LE JEAN-BAPTISTE.

MONTREAL :

LUNDI, 28 DECEMBRE 1840.

Nous prions bien les personnes à qui nous adressons notre journal dans les campagnes de vouloir bien accepter l'agence du JEAN-BAPTISTE, et nous répondre de suite par la poste, afin que leurs noms soient insérés dans notre Gazette.

Le parti anti-unionnaire du district de Québec s'organise hardiment pour résister à la mesure anti-populaire de l'union des deux Provinces, qui attaque les droits et les privilèges de toute une population. Des assemblées ont été tenues dans la ville de Québec et dans plusieurs comtés. Si personne ne sait encore quand se feront les élections, tout néanmoins porte à croire qu'elles ne peuvent beaucoup tarder.

Le district de Montréal, si dévoué aux intérêts canadiens, qui s'est toujours noblement distingué par son patriotisme, jusqu'à ce jour semble plongé dans une cruelle et coupable apathie. Rien, nous le disons avec regret, rien n'a encore été fait pour entrer dans la grande lutte politique dont le Canada doit bientôt servir d'arène, et qui sera d'une si haute importance pour la communauté. Les rôles, dans le drame qui va se jouer, demandent dans les citoyens choisis par le peuple, de l'habileté, du dévouement, de l'indépendance, et qu'ils soient profondément pénétrés de la nécessité de faire rappeler un bill qui a été passé à la honte du Parlement Britannique.

Nous nous réjouissons, cependant, de voir qu'enfin le comté de Montréal sort de son assoupissement. L'avertissement contenu dans notre feuille de ce jour, à l'effet de préparer immédiatement les électeurs à faire une assemblée pour délibérer sur le choix de délégués pour les représenter au prochain Parlement-uni, aura, nous n'en doutons pas, pour heureux résultat de réveiller les autres comtés du Canada qui sont inactifs, à les appeler à remplir un devoir sacré, à s'organiser et à nommer pour représentants, des hommes fermes, de quelque nation, origine ou religion qu'ils soient, et dignes, par leur patriotisme reconnu, de remplir le poste délicat, épineux mais glorieux qu'ils devront occuper.

Nous ne saurions trop prémunir nos concitoyens contre les apostats politiques. C'est une engeance maudite, toujours prête à sacrifier à son intérêt personnel, à son ambition et à sa vile cupidité les droits les plus précieux de l'homme. Les traîtres sont des serpents dont on ne saurait trop se précautionner contre le contact de leur venin.

N'oublions jamais, Canadiens, que notre patrie sera opprimée et ne peut être libre, aussi long-temps que le parlement anglais s'arrogera le droit de légiférer pour elle, de lui imposer une union contre sa volonté. Elle sera opprimée et ne peut être libre tant qu'on voudra la contreindre à payer une liste civile, à payer des taxes, à payer la dette d'une autre colonie, à se voir défranchissée, dégradée. Non, elle ne peut être libre et sera opprimée aussi long-temps que la représentation sera une proie aux intrigues du pouvoir, et de bourgs pourris jouissant d'un droit égal, avec 28 électeurs, aux comtés les plus populeux, en violation des droits du peuple et en simulacre de la constitution anglaise.

### NOUVELLES D'EUROPE.

Nous avons reçu vendredi soir des nouvelles d'Europe apportées par le *Packet-Ship* Shéridan. Les nouvelles apportées par ce vaisseau n'ont rien d'importantes : Le parlement Anglais qui avait été prorogé jusques au 12 Nov. l'a été de nouveau jusqu'au 10 Déc.

### FRANCE ET ANGLETERRE.

Nous apprenons du Morning Herald du 13,

que Palmerston venait d'envoyer l'ultimatum de son gouvernement aux chambres françaises si, dit-il, Mehémet-ali se soumet de suite, le gouvernement héréditaire de l'Egypte lui sera conservé ainsi que le Pachalic de St. Jean d'Acre, à l'exception pourtant de la forteresse qui devra être rendue à la Porte.

L'administration Soult et Guizot, à ce qu'on attend acceptera ces conditions, et recommande au Vice-Roi de s'y soumettre immédiatement.

Mr. St. Aulaire doit être nommé le nouveau ambassadeur de la France au cabinet de St. James.

L'Autriche et la Prusse ont envoyé des remontrances au gouvernement français, se plaignant formellement des grands préparatifs faits par la France, et annonçant que leur intention était, si ces levées continuaient, de se mettre sur le pied de guerre. Le gouvernement français répondit en donnant l'assurance qu'aucune autre augmentation ne serait faite aux forces militaires et navales.

La Princesse Borghèse, sœur de Napoléon, est morte subitement à Rome, dans les premiers jours de novembre. Elle était à table en nombreuse compagnie, lorsque, en portant une tasse de café à sa bouche, elle tomba inanimée. Les journaux ne donnent pas d'autres détails.

—Le 9 novembre, la duchesse d'Orléans est accouchée d'un second enfant mâle, auquel on a donné le nom de Duc de Chartres.

—Le 28 octobre, la flotte française, composée de 11 vaisseaux de ligne, sous les ordres du contre-amiral Hugon, était mouillée à Salamane, où les équipages étaient constamment occupés à des manœuvres. Les officiers chargés des approvisionnements avaient passé des marchés pour tout l'hiver, et par mesure de précaution, s'était réservé de doubler au besoin leurs demandes.

### Affaire d'Orient.

Des nouvelles du Levant, reçues le 11 Nov. à Paris, venant de Constantinople sous la date du 10 octobre, informent que la Porte avait accepté la médiation de la France afin de terminer amicalement les difficultés avec Mahémet-Ali.

L'ambassadeur français était bien vu à la Porte, et avait continué des conférences avec Reschid Pacha. Prévoyant une prochain accomodement l'esprit public s'était tranquillisé.

### AFRIQUE.

—LES PUISSANCES BARBARESQUES.—Une lettre de Tripoli du 8 Octobre, disait que la plus grande confusion y régnait. Le Pacha avait envoyé par mer 300 soldats au secours de ceux de Misurata, qui furent attaqués par les hordes arabes d'Abd-el Ghelil et Ghuma. Une action eut lieu, dans laquelle les Liadites furent défaits ; 400 restèrent sur le champ de bataille, parmi lesquels étaient 4 Officiers supérieurs. Le Pacha afin de venger immédiatement la mort de ses soldats, ordonna de suite que 6 arabes furent fusillés, 4 desquels étaient restés quatre mois en prison. Les massacres dans les prisons continuaient.

## PLUS FRAICHES DE 20 JOURS.

Le steamer *Acadia* est arrivé à Boston le 21 de ce mois, ayant mis 17 jours dans son passage. Il laissa Liverpool le 4.

Ces dernières nouvelles sont funestes à Mahemet-ali, digne d'un meilleur sort, et feront éternellement la honte du gouvernement français.

St. Jean d'acre, grand dépôt et arsenal de Mahemet-ali, forteresse considérée imprenable, fut réduite en ruines. La perte des Egyptiens est portée à 2,000 tués et à 3,000 prisonniers, outre 400 pièces d'artillerie et 200,000 louis qui tombèrent au pouvoir de la coalition. On porte à environ 6,000 hommes la garnison qui défendait la place. L'attaque commença le 3 de Novembre, quelques minutes avant 2 heures. Le carnage fut affreux. Ibrahim Pacha était à Telble avec 15,000 ou 20,000 hommes.

Le 9 la connaissance de la chute d'acre parvint à Alexandrie, la consternation était générale. Un correspondant annonçait que des ordres avaient été expédiés à Ibrahim pour évacuer la Syrie, et qu'il existait la plus grande foieudeur entre le Pacha et le consul français, à qui il reprochait publiquement la conduite de la France.

On dit qu'en France la soumission de Mahemet-ali est officiellement connue; que les ministres en donnèrent l'assurance à plusieurs députés à la Salle des conférences.

## ACCOUCHEMENT DE LA REINE D'ANGLETERRE.

La Reine mit au monde, le 21 de Novembre, une fille qui sera nommée "Adélaïde-Victoire-Louise." La mère et la fille étaient bien.

## DOMMAGE DANS LA TAMISE.

Plus de 100 bateaux ont été mis en pièces 40 à 50 bâtimens ont été plus ou moins endommagés. Les pertes sont au-dessus de tout calcul. La Tamise représentait une mer furieuse, et les communications entre les deux bords de la rivière furent entièrement suspendues.

La tempête, cause de ces désastres, en occasionna de plus grands sur les côtes d'Angleterre; des bâtimens périrent avec une partie de leur équipage, d'autres furent dématés et un plus grand nombre échouèrent.

## FRANCE.

Le parti de la paix paraît gagner du terrain. Par des rapports officiels, le nombre de maisons sur les rives de la saone, dans le département de l'Ain, qui furent détruites par une déplorable inondation s'élève à 1094, sans comprendre 106 maisons qui furent endommagées. Ce qui fait élever le nombre total 1200.

A l'ouverture des débats de la chambre des députés, le Maréchal Soult dit que la France n'était pas insulté par la signature et l'exécution du traité de Juillet.

Le Gouvernement français est déterminé à lever un prêt de 600,000,000 de francs, à 3 pour cent.

Plus de 10,000 hommes travaillent aux fortifications de Paris.

Le candidat ministériel pour la Présidence de la chambre des députés a été élu à la ma-

rité de 390. Ainsi Mr. Sauzet fut déclaré Président de la chambre.

## MR. ALEXANDRE.

Lundi dernier a représentation des Ruse de Nicolas, par Mr. Alexandre, à causé une grande satisfaction à ses nombreux spectateurs.

Nous ne pouvons nous refuser à payer un tribut d'éloges aux grands talens de ce Monsieur, comme ventriologue, et pour ses transformations rapides et surprenants.

Dans l'exécution de sa pièce il eut à contrefaire la voix de sept différentes personnes, dont on pouvait, à la voix, reconnaître les personnages qu'il faisait parler. Ses métamorphoses se firent comme par enchantement. On le vit paraître, sous les apparences, les plus vraies, d'un capitaine, d'un vieillard décrépit, d'une vieille sillonnée de rides d'un jeune, délicate, charmante demoiselle et d'un domestique agile. Il a su reproduire admirablement, par le pouvoir de son art, les bruits d'une scie, d'un rabot, d'un couteau qui coupe, des aboiemens et des hurlemens de chiens et les grognemens d'un cochon.

La même pièce sera donnée par lui ce soir. Ceux qui ne se sont pas procuré le plaisir de le voir sur la scène, n'ont qu'à profiter de l'occasion qui leur est offerte, s'il désirent se procurer un passe temps innocent et agréable en encourageant un homme qui mérite de l'être sous tous les rapports. Mr. Alexandre se propose, après la représentation d'aujourd'hui, de donner une pièce en français.

## NAPOLEON.

Le bâtiment Calumet, arrivé à Boston le 19, venant de Canton, et ayant laissé Ste. Hélène le 21 Octobre, rapporte que le 18 la cérémonie de l'exhumation des dépouilles mortelles de Napoléon avait eu lieu avec grande pompe; que le corps, qui fut embaumé par des chimistes français, fut trouvé dans un état complet de préservation; que les traits étaient bien conservés. Le corps de Napoléon fut déposé à bord de la Belle Poule qui, accompagnée de la Favorite, firent voile le 19 pour la France. Ce grand homme qui vit le continent de l'Europe à ses pieds, mort le 5 Mai 1821, n'aura ses dernières volontés exécutées que plus de 19 ans après. Ses restes reposent enfin "sur les bords de la scène, parmi ces Français qu'il a tant aimés."

## Vieille Epousée.

Une femme mourut dernièrement en Italie âgée de 142 ans. Elle eut huit époux, dont le dernier lui a survécu. Le veuf à 62 ans, il se maria avec elle n'étant âgé que de 20 ans, et l'épousée comptait un siècle. On dit qu'il prit plus en considération la fortune et la probabilité de sa mort prochaine, que ses charmes. Elle a puni son esprit mercenaire en vivant quarante ans après.

## NAISSANCE.

En cette Ville, Vendredi le 25 courant. La Dame de Mr. Marcoux, tobaconiste, a mis au monde un fils.

NOUVELLES ANNONCES AUJOURD'HUI  
Aux électeurs du Comté de Montréal.  
Avis aux Amateurs Canadiens.

## ANNONCES.

## AUX ELECTEURS.

## DU COMTE DE MONTREAL.

Les soussignés, délégués de la paroisse du Sault au Récollet, donnent avis public que le seize Janvier prochain, à midi précis, il sera tenue, à la salle publique de St. Laurent, une assemblée des délégués de toutes les paroisses du comté de Montréal pour délibérer sur le choix d'un représentant pour le prochain parlement Provincial.

Sault au Récollet, 23 Déc., 1840.

F. X. RACICOT.

LUC. PIGEON.

JEAN-BTE. LAPIERRE.

BASILE VANNIER.

## AVIS.

Les amateurs Canadiens, tant de la nouvelle, que de l'ancienne compagnie, sont instamment priés de se trouver lundi soir (aujourd'hui) à 7½ heures, au bureau du Jean-Baptiste, pour affaires importantes.

Montréal, 28 Déc. 1840.

## LANGUE FRANCAISE.

LA Connaissance de la langue française est dans toute l'Europe, depuis des siècles, une branche essentielle d'une bonne éducation, et surtout d'une éducation scientifique. Ce fut, sous Napoléon, la langue des Cours du Continent de l'Europe; et elle est encore aujourd'hui la langue de la diplomatie, par la facilité qu'elle offre de pouvoir, par son moyen, exprimer les idées avec plus de clarté et de précision que ne le permettent les autres langues Européennes.

En Amérique, chaque jour, le besoin de ce langage se fait ressentir plus puissamment; mais c'est surtout dans le Bas-Canada qu'il est une nécessité, presque absolue, pour ceux qui n'en ont pas la connaissance. Les jeunes Canadiens des deux sexes qui ne possèdent point grammaticalement la langue de leurs pères, ne doivent jamais perdre de vue qu'ils n'est permis à personne de ne pas s'exprimer correctement dans son dialecte maternel; ainsi avis est donné à ceux qui sont désireux d'acquérir une connaissance grammaticale du français et de s'en former une prononciation pure et exacte, qu'un professeur français à l'honneur d'offrir ses services aux jeunes Messieurs et Demoiselles de Montréal qui souhaiteraient être enseignés à leurs résidences respectives, à des termes raisonnables.

Annnonce est aussi faite à la jeunesse laborieuse que des occupations journalières ne permettraient pas de recevoir des leçons dans la journée, qu'une école du soir sera ouverte chez lui.

Pour les informations et les conditions, s'adresser au Bureau *Jean-Baptiste*, près de l'Hôtel Rasco, ou au Bureau de *Aurore des Canadas*, rue St. Paul, près de la Douane.

Montréal, 16 Déc. 1840.

ANNONCES.

CALENDRIER DE MONTREAL.

POUR  
1841.

Les Rubriques ordinaires de l'Eglise et les  
Calculs Astronomiques, sont redigés.

PAR  
MR. L'ABBE DUCHAINE.

IL CONTIENT AUSSI, les jours remarquables, les  
noms des officiers de l'administration, les époques  
des differentes cours, les noms des conseillers de  
ville, ceux des coiseurs, de la police, et des diffé-  
rentes Banques et compagnie d'assurances de Mont-  
real, celui des Magistrats, Avocats, Notaires, et Mé-  
decins de cette ville, enfin la liste du Clergé Ca-  
tholique du Diocèse de Québec et Montréal.

SE VEND EN GROS ET EN DETAIL  
A LA

LIBRAIRIE DE R. FABRE,

Rue St. Vincent,

ET CHEZ

LOUIS PERRAULT,

Editeur et Propriétaire,

A SON IMPRIMERIE, RUE STE. THERESE.  
Montréal, 9 Déc., 1840.

AVIS PUBLIC.

EST PAR LE PRESENT DONNE,

QUE les réglemens suivans, concernant le ra-  
gomodage et la bonne tenue des chemins dans  
la ville et les faubourgs, jusqu'au premier Mai  
prochain à moins qu'il ne soient amendés ou res-  
cindés avant cette époque, sont maintenant en  
force, suivant la 11me. et 12me. section de l'acte  
39. Geo. 3, Chapitre 5; et tout et chaque pro-  
priétaire, locataire, ou occupant de lots dans les  
limites de la Cité de Montréal sont enjoint de  
prendre notice de cet avis et s'y conformer, sous  
peine de l'amende imposée par la 36me. section de  
l'acte sus-mentionné.

1. Tout et chaque propriétaire, Locataire, ou  
occupant de lots dans la ville et faubourgs de Mon-  
tréal, répareront et tiendront en bon ordre le Che-  
min en face de leur premisses respectifs, en nivelant  
la neige, en remplissant les cahots, et les pentes,  
tous les jours, et plus souvent si c'est nécessaire.

2. Chaque propriétaire et locataire, comme il  
est dit ci-dessus, seront obligés d'enlever la neige  
dans le dit chemin jusqu'à l'épaisseur de plus de  
deux pieds, dès qu'ils auront reçu ordre de l'inspec-  
teur des chemins, et dans les rues étroites, ou la  
pourrait y avoir du dangor et des inconvénient à  
redouter, jusqu'à l'épaisseur de plus d'un pied, et ce-  
a dans le tems fixé par l'inspecteur, dans la no-  
tice qui sera faite à cette effet par le créur publi-  
que; quand il sera jugé convenable de le faire.

3. Que la neige et la glace des rues et des cours  
pourront pour le présent être charoyés avec la per-  
mission des propriétaires dans les prairies situés au  
Nord-O est de la rue Craig et des faubourg St An-  
toine, St Laurent, de même que sur la continuation  
de la rue Bonaventure sur cette partie de la commu-  
ne située au Sud-Est du Canal de Lachine  
Queens war.) et lorsque la rivière sera prise, sur  
la glace en dehors des balises quiseront plantées  
par la suite.

Par ordre  
J. P. SEXTON,  
Clerc de la Cité.

Montréal, 10 Déc 1840.

AVIS.

UN sac, renfermant de l'argent a été ou-  
blié, il y a déjà plusieurs mois, chez M.  
Pierre Cajetan, aubergiste au marche neuf. Mr.  
Cajetan ne s'est aperçu qu'hier que ce sac conte-  
nait de l'argent. Le propriétaire pourra le ravoir,  
en prouvant sa propriété, en s'adressant à Mr. Ca-  
jetan, et en payant les frais d'avertissement.  
Montréal, 18 Déc., 1840.

ECOLE.

FRANCAISE ET ANGLAISE,  
DU SOIR.

MR. DOUTNEY informe le public, qu'il a  
ouvert son école du soir, chez Mr. JOHN  
SMITH, rue Chenneville, en partant de la rue  
Craig. Heures d'école, de 7 à 9.  
Montréal, 9 Déc., 1840.

ARGENT TROUVE

TROUVE le six Novembre dernier à la cote des  
Neiges un sac rempli d'argent. Le proprié-  
taire pourra le ravoir après avoir prouvé sa pro-  
priété, en payant les frais de cet avertissement, et  
en s'adressant au propriétaire du JEAN-BAPTISTE  
rue St Paul.  
Montréal, 7 Déc 1840.

AVERTISSEMENT.

LE Soussigné à l'honneur d'informer le public  
que son Imprimerie, renfermant un matériel  
très-considérable de caractères aussi variés que  
nouveaux, il peut confectionner les ouvrages sui-  
vants, dans le dernier goût, avec élégance  
et à court avis, dans l'une ou l'autre lan-  
gue :

Affiches, grandes et pe-  
tites; Livres, Pamphlets et  
Brochures de tout format et  
de toute grosseur; Billets de  
changes et promissoires;  
Lettres de changes, Chèques  
et Traités; Polices, Appli-  
cation et autres blancs pour  
l'Assurance; Catalogues  
Factures, Circulaires, Cartes  
pour invitation aux funérai-  
ls, Blancs pour les Avocats,  
et les cours de justice, et  
pour les études de notaires,  
etc. etc. etc.

LOUIS PERRAULT,  
Rue Ste. Thérèse.

—Montréal 6 Nov. 1840.

A VENDRE,

A CETTE IMPRIMERIE,  
LE NOUVEAU CHANSONNIER  
CANADIEN  
Contenant 48 pages.  
PRIX.—10 Sols.

J. A. PLINGUET.

Montréal, 10 Novembre.

REGITRES, etc.

LE Soussigné se charge à l'ordinaire de prépa-  
rer des

REGITRES DE PAROISSE,  
depuis 12 jusqu'à 400 feuillets, et ce, sous le plus  
court délai. Reque dernièrement, GRAVURES,  
MEDAILLES, LIVRES etc etc.

E. R. FABRE,

Montréal, 6 Nov. 1840.—1

REMI COURSELLE CHEVALIER.

MARCHAND TAILLEUR,

No. 71 Rue Paul,

OFFRE ses remerciements à ses Amis et au pu-  
blic en général pour l'encouragement qu'il a  
reçu d'eux, et les prévient qu'il a reçu dernièrement  
ses Marchandises d'hiver, qu'il est prêt à  
vendre à des prix modérés, Paletots, Habits, Redin-  
gotes, etc. etc. confectionnés sous le plus court dé-  
lai et dans le dernier goût.

EN OUTRE

Il vient de recevoir plusieurs Pièces de Camelot  
imperméable, pour manteaux, redingotes, etc. etc.  
—Montréal 16 Nov. 1840.

MAGASIN DE FERBLANTERIE

A l'encoignure des Rues St Paul et St. Pierre.  
tenu par  
J. B. ASSELIN ET CIE.  
Montréal 6 Novembre 1840.

L. G. DUBOIS,  
MARCHAND DETAILLEUR.

Rue Notre-Dame, No. 85.  
Montréal, 9 Nov. 1840.—2—

J. GRENIER.

RUE ST. PAUL, PRES DU MARCHÉ NEUF,  
OFFRE EN VENTE

400 quarts de Harengs.

400 quarts de Harengs du nord.

Une grande quantité d'Huiles de Loup Marin.

AUSSI

400 quinteaux de Morue Verte,

600 quinteaux de Morue Sèche

—Montréal 6 Nov. 1840.

DAMASE MASSON.

MARCHAND EPICIER (GROCIER)  
En Gros et en Détail,

Encoignure des Rues McGill et St. Joseph.  
Montréal, 5 Nov. 1840.—1—3m

POUR

L'EXTRACTION DES  
DENTS,

S'adresser au

DR. PERRAULT.

Rue Craig.



—6 Nov. 1840.—1 3m.

ON A BESOIN

A L'IMPRIMERIE DU  
JEAN-BAPTISTE,

DE plusieurs jeunes Gens probes et actifs comme  
porteurs pour vendre le Journal.—Rue St. Paul  
près du Marché-Neuf.  
Montréal, 6 Nov. 1840.

CONDITIONS DU

JEAN-BAPTISTE.

CE Journal se publie Trois fois par Semaine,  
le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI  
Matin, à raison de DEUX SOUS la feuille pour  
la ville, et de 15s par Année pour la Campagne  
(y compris les frais de poste.) ou de 10s. envoyé  
par occasion, payables dans tous les cas, 3 moi  
d'avance.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et audessous, 2s 6d

Chaque insertion subséquente 7d

Dix lignes et au dessous 3s 4d

Chaque insertion subséquente 10d

Au dessus de dix lignes, par ligne 4d

Chaque insertion Subséquente par chaque

ligne 1d

Les Annonces seront publiées tant qu'on ne don-  
nera pas avis du contraire.

LE BUREAU DU

JEAN-BAPTISTE

Est établi dans la Maison occupée par Mr.  
Coursolles, Aubergiste, Rue St. Paul, à coté de  
Hotel Rasco.

Les LETTRES et CORRESPONDANCES doivent  
être adressées, franchises de port, comme suit:—

AU DR. H. A. GAUVIN, PROPRIETAIRE,  
EDITEUR ET IMPRIMEUR DU JEAN-BAPTISTE,  
DEMEURANT RUE NOTRE-DAME.